



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 114

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 23 janvier 2020

IMPORTANT : Elagage des arbres en bordure des routes et des chemins

Nous rappelons que l'élagage des arbres en bordure de routes et de chemins est du ressort des propriétaires ou locataires des parcelles. Il est important que l'élagage soit réalisé régulièrement. En tout état de cause, les branches ne doivent pas dépasser les limites de la parcelle ! Or, nous sommes régulièrement rappelés à l'ordre par les services extérieurs intervenants sur la commune (car scolaire, collecte des déchets, ...), gênés pour circuler en toute sécurité.

De plus, prochainement aura lieu l'étude pour le déploiement de la fibre optique. Ce déploiement sera, pour la plus grande partie de notre commune, en aérien sur les poteaux téléphoniques existants. Si trop de lignes sont inaccessibles ou encombrées du fait de la présence de branches d'arbres, les entreprises n'attendront pas une hypothétique intervention et iront sur d'autres communes !

Je compte donc sur la responsabilité de chacun pour réaliser ces travaux régulièrement. Nous porterons une attention particulière dès cette année ! Merci d'avance.

Le maire

REUNION DE CONSEIL DU 22 JANVIER 2020

(Compte-rendu intégral affiché en mairie)

Avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergie du SDE 22 : M. le maire fait part au CM d'un courrier du SDE 22 (Syndicat d'Energie) portant sur la modifications des articles 3, 7, 9 et 10 de la convention initiale du 7 avril 2014. Ces modifications portent sur l'utilisation de la plateforme d'accès aux marchés communs, sur la mise en place de frais d'adhésion lors de l'exécution des prochains marchés, et sur l'ouverture de cette plateforme aux personnes morales de droit privé. Après délibération, le CM valide la signature de l'avenant.

Budget Domaine de l'Etang : clôture du budget : M. le Maire expose au Cm que les travaux (hors éclairage et voirie définitive) sont terminés. Il ne reste en opération à enregistrer que les ventes de lots. Il propose donc de procéder à la reprise du résultat et d'intégrer l'actif au budget général pour clôturer ce budget. Après délibération, le CM valide la clôture du budget "Domaine de L'Etang".

Finalisation délimitation domaine public centre-bourg : M. le Maire rappelle au CM que lors des travaux d'aménagement, il avait été réalisé par un géomètre un certains nombres de relevés permettant de redéfinir le domaine public. Ces relevés avaient conduit à la création de parcelles lesquelles devaient être soit intégrées au domaine public, soit restituées au riverain concerné. M. le Maire rappelle que ces négociations avaient été réalisées à l'amiable avec les riverains mais précise que l'administration fiscale demande à ce qu'il y ait un prix affiché pour les achats et ventes lors de transactions avec une collectivité. Après délibération, le CM propose d'afficher un tarif de 0,10 €/m² et, considérant la surface des parcelles concernées, de fixer un seuil de perception ou de paiement à 15 €.

Projet de bibliothèque : choix de bureaux d'études : M. le maire rappelle que dans le cadre de travaux de construction, il est nécessaire de réaliser une étude de sol. Il propose en outre de désigner un bureau d'étude pour le contrôle technique de la structure du futur bâtiment. Après présentation des devis, le CM retient le bureau d'étude SIRIUS pour le contrôle de la structure et SOLCAP pour le contrôle géotechnique.

Projet de salle socio-culturelle : approbation de l'avant-projet définitif / lancement de l'appel d'offre : M. le Maire expose au CM les derniers éléments pris en compte dans le dossier définitif et propose de lancer l'appel d'offre auprès des entreprises. Après en avoir délibéré, le CM approuve le dossier de consultation des entreprises.

PELE – MELE :

1 – **Alerte sanitaire sur les populations de lièvres :** Depuis fin septembre la mortalité des lièvres d'Europe est élevée dans certains secteurs du département à cause du virus de l'EHBS contagieux. Il n'y a pas de risque de transmission à l'homme mais il convient tout de même de prendre les précautions d'usage (port de gants) en cas de découverte d'un cadavre.

2 – **Le SMICTOM** propose à compter de 2020 de régler sa facture de redevances ordures ménagères par prélèvement en 3 fois en remplissant le mandat **avant le 31 janvier 2020**. Renseignements au 02.99.09.57.26 ou sur www.smictom-centreouest35.fr.

3 – Le SMICTOM nous informe qu'à compter du 2 décembre 2019, **les oreillers, sacs de couchage et les couettes sont collectées** à la déchetterie de Caulnes pour être recyclées.

4 – LISTE ELECTORALE : Afin de participer à la vie électorale, les lois de 2016 ont réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et institué un Répertoire Electoral Unique. Il met fin au principe de la révision annuelle des listes. Dans le cadre des élections Municipales de 2020, la date limite des demandes d'inscription est fixée au **7 février 2020**. Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Tous les jeunes ayant effectué la démarche de recensement à l'âge de 16 ans seront automatiquement inscrits à leur majorité.

5 – Daniel COULOMBEL a présenté le 16 novembre dernier à Caulnes son dernier livre «Tourner une page... du pays de Caulnes» Ce livre de 326 pages retrace la vie des communes de l'ex canton de Caulnes de 1944 à 2020 et est illustré par près de 800 photos. Il est en vente à la boulangerie

6 – L'INSEE réalise une enquête du 3 février au 18 avril 2020 sur les ressources et les conditions de vie sur le territoire. Dans ce cadre, vous serez peut être interrogé par Mme Anne LE COULS enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

7 – Collectes de sang :

⇒ Salle des fêtes de Caulnes lundi 27 janvier de 15h00 à 19h00.

⇒ Foyer rural de Broons le lundi 3 février de 14h00 à 18h30

8 – **Chiens errants** : nous recevons régulièrement des appels pour nous signaler la présence de **chiens en liberté sur la voie publique**. Pour rappel, la commune est dotée d'un arrêté lui permettant de faire ramasser les animaux en divagation. Si vous considérez votre chien comme sans danger, ce n'est peut-être pas le cas de votre voisin ou du passant ! S'il n'a jamais mordu personne, il le fera peut-être un jour ! Chacun est responsable de la tranquillité des autres ! Merci de votre compréhension.

RAPPEL : Mardi 28 janvier à 17H30 à la mairie : réunion d'information sur la mise en place d'ateliers "découverte du numérique" par Familles Rurales. Condition d'accès : être à la retraite (financement par les caisses de retraite) et vouloir apprendre le béaba sur l'usage du numérique !

INFORMATIONS COMMERCIALES :

"Les Ti Mariages" réalisera vos projets de mariage ou d'événements familiaux (anniversaires, cousinades, baptêmes...) Contact : Laetitia LE CORRE 4 Tréhuat à Plumaugat – Tél. : 06.22.45.13.76 ou sur la page <https://www.facebook.com/lestimariageslaetitialecorre/>

DATES A RETENIR :

Permanences :

Aides aux démarches numériques :
GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !
Une conseillère en économie sociale et familiale vous aide dans vos démarches les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de 9H00 à 12H00. Partenariat avec Familles Rurales.

Prochaines permanences :

Vendredi 14 février, Vendredi 28 février.

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

NOUVEAUX Horaires de la Bibliothèque :

1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 16H00 à 18H00

Et tous les mercredis de 15h00 à 17h30 et samedis de 10h30 à 12h00

Portes Ouvertes :

La Maison Familiale Rurale de St Meen Le Grand organise une journée portes ouvertes Samedi 25 janvier de 9h00 à 17h00.

Le Collège Notre Dame d'Espérance de Broons organise une journée portes ouvertes Samedi 25 janvier de 9h30 à 17h00

Le Lycée Agricole de Caulnes organise une porte ouverte Samedi 1^{er} Février de 9h00 à 17h00

Festivités / Vie des associations : janvier et février :

Vendredi 24 janvier : AG Club des jeunes

Samedi 25 janvier : AG de la Fanfare

Dimanche 26 janvier : Thé dansant Club du Bon Accueil

Samedi 1er et Dimanche 2 février : Théâtre de la Nicolail'

Samedi 8 février : Potée à emporter de Plum Athlétisme

Dimanche 9 février : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 15 février : AG des Taupes à Plum'

Mardi 18 février : AG CUMA

Samedi 29 février : repas des 4 comités FNACA

Football : (sous réserve des reports de matchs à cause de la météo ou de l'état du terrain ou décisions de la ligue)

A domicile

26 janvier à 15h00 contre Plouasne St Juvat US 2

9 février à 15h00 contre Broons – Trémeur AS 3

Messes :

Dimanche 9 février à Caulnes à 10h30 (messe des familles)